

# RAPPORT D'IMPACT 2024

## SIENNA IMPACT SOLIDAIRE

Novembre 2025

## TABLE DES MATIÈRES

Marché français du solidaire	6
Philosophie du fonds	8
Objectif du fonds	9
Entreprises financées	9
Méthodologie d'impact	11
Le fonds au 31/12/2024	13
Modalités d'intervention et répartition	14
Cartographie des entreprises soutenues	15
Entreprises soutenues :	
Habitat et Humanisme	17
Saprena	18
Cresus	19



Xavier Collot  
Directeur général  
Actifs cotés et hybrides de Sienna IM

“

*Dans la continuité de ses engagements en matière de finance à impact, Sienna IM a créé en 2024 le Fonds Professionnel Spécialisé (FPS) Sienna Impact Solidaire afin de structurer et de renforcer son action en faveur du financement de l'économie sociale et solidaire (ESS) en France.*

*Ce fonds traduit la volonté de Sienna IM de mobiliser durablement l'épargne au service de projets à fort impact social, en soutenant des acteurs qui œuvrent pour l'inclusion, l'accès au logement, la santé, la formation et l'emploi sur l'ensemble du territoire.*

*À travers ce véhicule d'investissement, Sienna IM réaffirme son ambition de placer l'impact au cœur de sa gestion, en conjuguant exigence financière, utilité sociale et accompagnement de long terme des structures de l'ESS. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale visant à faire de la finance un levier de transformation positive, au service d'une économie plus solidaire, inclusive et durable.*

”

## Édito

“

*À travers les fonds solidaires, vous avez choisi une autre façon d'investir : utile, responsable et engagée. Ce rapport d'impact, le premier que nous publions après le regroupement de nos encours solidaires et le lancement de notre fonds en avril 2024, vient démontrer cet engagement.*

*Grâce à vos placements, une partie de votre épargne a permis de financer des projets répondant à des défis sociaux majeurs : insertion professionnelle, accès au logement, santé, éducation, entrepreneuriat solidaire... Autant d'initiatives locales et durables qui, sans vous, n'auraient pas vu le jour.*

*Ces projets ont des impacts forts et concrets : ce sont des emplois créés, des familles relogées, des territoires revitalisés, des vies transformées.*

*C'est là toute l'essence de l'investissement solidaire : conjuguer des impacts positifs et une performance financière, cohérente avec les spécificités et les enjeux de ce secteur.*

*Vous n'êtes pas simplement épargnant, vous êtes un acteur d'une économie plus juste. Chaque euro investi dans un fonds solidaire finance concrètement des projets qui changent la société. Ce rapport a pour ambition de vous le démontrer, chiffres à l'appui, en montrant que votre investissement est essentiel et produit des résultats mesurables. Merci pour votre engagement.*

*Ensemble, transformons votre épargne en un levier d'impact.*

”



**Sabine Abdabal**  
Gérante  
Actifs cotés et hybrides de Sienna IM



**Clémence Amram**  
Analyste et chargée de gestion  
Actifs cotés et hybrides de Sienna IM



**Jean-Marie Péan**  
Directeur de la Finance Responsable  
Actifs cotés et hybrides de Sienna IM

# Impacts Consolidés de Sienna Impact solidaire au 31/12/2024

Les impacts présentés correspondent à ceux des structures financées et ne sont pas calculés au prorata de nos investissements. Au travers de ce fonds, Sienna IM participe donc à ces impacts.



## ACCÈS À L'EMPLOI



# 27 652

Nombre d'emplois créées ou consolidés

- dont personnes en situation de handicap : 1 477



## ACCÈS AU LOGEMENT



# 93 012

Nombre de personnes logées



## ACCÈS À LA SANTÉ



# 1 668 796

Nombre de personnes prises en charge ou accompagnées dans leur parcours santé (soins médicaux, pratiques du sport, etc.)



## ACCÈS À LA FORMATION ET L'ÉDUCATION



# 45 590

Nombre de personnes formées

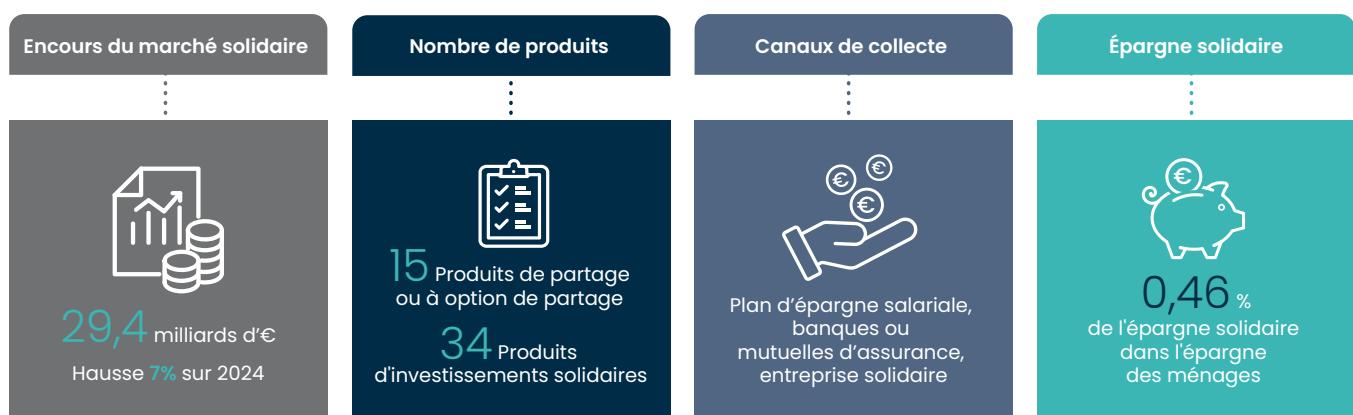


# Marché français du solidaire

Comme chaque année, le baromètre de la Finance Solidaire FAIR – La Croix présente le marché français de l'épargne solidaire.

Les fonds collectés proviennent principalement de l'épargne salariale solidaire, des produits d'épargne distribués par les banques ou les mutuelles d'assurance, et du financement direct des entreprises solidaires.

Cette année, la dynamique de croissance témoigne d'un intérêt croissant des épargnants pour une finance plus responsable et orientée vers l'impact social et environnemental.



Source : [www.Finance-Fair.org](http://www.Finance-Fair.org)



**Patrick Sapy**  
Directeur de FAIR  
(Financer Accompagner Impacter Rassembler)  
[www.finance-fair.org](http://www.finance-fair.org)

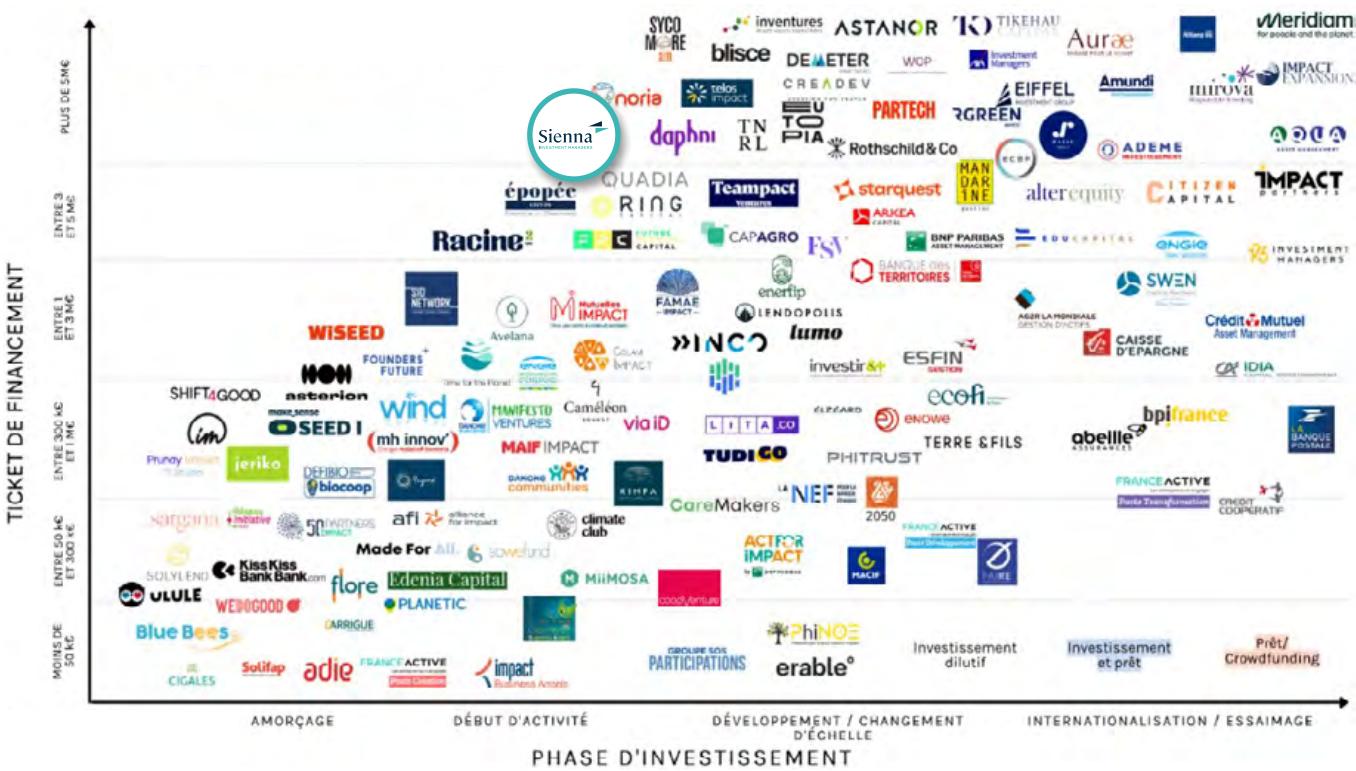
“

*En 2024, les fonds solidaires ont poursuivi leur progression, confirmant leur rôle central dans la diffusion de la finance à impact, tant via l'épargne salariale que dans les réseaux bancaires.*

”

Sienna IM s'inscrit pleinement dans ce marché français de la finance solidaire et plus globalement de la finance à impact.

## Cartographie Financeurs de l'impact



Source : Impact France, Finetic

# Philosophie du fonds

Sienna Impact Solidaire repose sur une philosophie claire : allier impact sociétal et épargne.

Le fonds, créé en avril 2024 a été conçu pour soutenir des projets à fort impact sociétal et permettre aux investisseurs de donner un sens à leur épargne tout en contribuant à des causes essentielles.

Notre objectif principal est de permettre aux populations les plus fragiles d'accéder aux services de première nécessité. La population ciblée comprend notamment les personnes en situation de handicap, les familles monoparentales en difficulté, les personnes en situation de précarité économique, ...

Le fonds finance des projets, à travers des structures présentes dans toutes les régions de France, répondant à l'une des cinq thématiques sociétales en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

## Un fonds solidaire qui soutient des projets à fort impact sociétal, offrant aux investisseurs l'opportunité de donner du sens à leur épargne.

Permettre aux populations les plus fragiles d'avoir accès aux services de première nécessité, à travers la défense de 5 thématiques sociétales en lien avec les Objectifs De Développement Durable des Nations Unies (ODD)



**Accès au logement**  
Soutien aux initiatives favorisant un logement décent et abordable pour les personnes vulnérables, garantissant ainsi leur sécurité et leur dignité.

**Accès à la santé**  
Financement de projets améliorant l'accès aux soins de santé, en particulier pour les populations défavorisées, afin de promouvoir un meilleur bien-être et une santé durable.

**Accès à l'éducation et à la formation**  
Investissement dans des programmes éducatifs et de formation permettant le développement des compétences et l'adaptation aux évolutions technologiques.

**Accès à l'emploi**  
Soutien aux initiatives favorisant l'insertion professionnelle et la création d'emplois, contribuant ainsi à la réduction du chômage et à l'autonomisation des personnes.

**Accès au financement pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS)**  
Financement des entreprises œuvrant pour un impact social positif, en leur fournissant l'accès au financement nécessaire pour développer leurs activités et leurs projets.

Ces thématiques représentent des domaines critiques où notre intervention peut générer un impact significatif. La diversité des thématiques nous permet aussi de répondre à des enjeux variés qui touchent différentes populations.

# Objectif du fonds

Le fonds soutient le développement de l'économie sociale et solidaire en investissant 80 % maximum de son actif net en titres d'entreprises non cotées ayant un impact social ou environnemental.

Parmi ces entreprises, au moins 50 % sont des structures agréées ESUS (Entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire).

La part restante du portefeuille est allouée à des actifs cotés, principalement sous forme de placements monétaires ou obligataires. Cela permet d'assurer la liquidité du fonds, grâce à des investissements stables et peu volatils.

## Entreprises financées

Nous finançons plusieurs types d'entreprises apportant des solutions à des enjeux sociétaux :

### Entreprises solidaires ou à impact

Nous soutenons des entreprises qui poursuivent une utilité sociale, qui respectent les principes de l'ESS et appliquent une gestion encadrée limitant la lucrativité. Cela inclut des entreprises qui oeuvrent dans des secteurs comme l'insertion professionnelle, l'éducation, et la santé.

### Associations locales et régionales

En investissant dans des associations, nous contribuons à des initiatives communautaires qui ont un impact direct sur les populations vulnérables.

### Coopératives

Les coopératives jouent un rôle crucial dans l'économie sociale, favorisant l'autonomie des membres et la création d'emplois locaux.

Notre fonds est ancré dans l'économie régionale française. Nous finançons des structures réparties sur toutes les régions de France, ce qui permet de :

### Répondre aux besoins locaux

Chaque région a ses propres défis et priorités. En investissant localement, nous pouvons adapter nos financements aux besoins spécifiques des communautés, qu'il s'agisse d'accès au logement, à la santé, à l'éducation ou à l'emploi.

### Renforcer le tissu économique local

En soutenant des entreprises et des initiatives régionales, nous contribuons à dynamiser l'économie locale, à créer des emplois et à promouvoir l'inclusion sociale.

### Financer des régions rurales et périurbaines

souvent négligées par les financements traditionnels.

Notre fonds solidaire se distingue par une approche diversifiée qui s'articule autour de plusieurs axes : la variété des actifs, la diversité des territoires français et l'engagement envers des thématiques sociétales multiples. Cette diversification est essentielle pour maximiser l'impact social tout en assurant une résilience financière.



## Méthodologie d'impact

Dans le cadre de la gestion de ce fonds solidaire, l'approche de finance à impact repose sur trois piliers fondamentaux qui en garantissent la rigueur et l'ambition. Ces trois piliers sont aujourd'hui reconnus par l'ensemble des acteurs de l'investissement solidaire et à impact.



## 1 • L'intentionnalité

Notre fonds solidaire est guidé par une intention claire : générer un impact social et/ou environnemental positif, en plus d'un rendement financier cohérent avec les spécificités et les enjeux de ce secteur<sup>(2)</sup>. Chaque investissement est sélectionné non seulement pour sa viabilité économique, mais aussi pour sa contribution directe à des enjeux sociaux majeurs.

Pour ce fonds, les structures que nous souhaitons soutenir doivent ainsi répondre aux enjeux sociaux suivants : accès au logement, accès à la santé, accès à l'éducation et la formation, accès à l'emploi et l'accès au financement pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Au-delà de la volonté d'accompagner les structures qui génèrent ces impacts positifs, notre intention se mesure également dans leur accompagnement. Nous pouvons donc leur donner davantage de visibilité, les aider à définir une bonne mesure d'impact ou les aider à passer des périodes difficiles. Cette intention est donc au cœur de la mission de ce fonds.



## 2 • L'additionnalité

Nous veillons à ce que nos investissements créent un impact qui n'aurait pas existé sans notre engagement. Cela se traduit par le soutien à des projets qui peinent à accéder à des financements traditionnels, ou qui bénéficient d'un effet de levier grâce à notre accompagnement.

L'additionnalité est notre garantie que notre intervention change réellement la donne, en apportant une valeur ajoutée unique. Cela passe notamment par le fait de rarement renégocier les conditions demandées par les structures qui viennent vers nous. Les taux de financement sont par ailleurs plus favorables pour ces structures, ce sont les raisons pour lesquelles elles viennent vers nous. Leur financement via le réseau bancaire traditionnel est souvent plus difficile, voire impossible.

Notre additionnalité se mesure également dans la mesure d'impact attendue.

C'est un point d'importance pour nous.

Nous les accompagnons ainsi dans le choix des indicateurs d'impact afin qu'ils soient alignés avec la thèse d'investissement.

## INDICATEUR DE RISQUE<sup>(1)</sup>

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

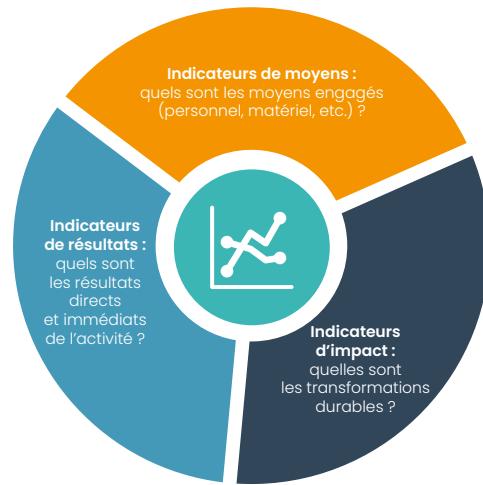
Cette approche s'accompagne d'un SRI<sup>(1)</sup> de 6 sur une échelle de 1 à 7, traduisant de nombreux risques, notamment le risque de perte en capital.<sup>(2)</sup>



## 3 • La mesure

La promesse d'impact ne peut être tenue sans une évaluation rigoureuse. C'est pourquoi nous mettons en place une méthodologie adaptée afin de pouvoir à terme disposer d'une mesure d'impact pertinente. L'objectif est ainsi de ne pas confondre des indicateurs de moyens avec des indicateurs d'impact. Cette approche permet aux structures les moins matures en matière de mesure d'impact d'être accompagnées et aidées dans la bonne mesure de leurs impacts positifs. Cette approche se fait en partenariat avec elles, pour qu'elle corresponde à leur réalité.

Plus précisément, nous avons défini pour cet enjeu de la mesure 3 types d'indicateurs : des indicateurs de moyens, des indicateurs de résultats, des indicateurs d'impacts. Cette approche s'inspire de la méthodologie de la théorie du changement. C'est une des plus utilisées pour concevoir, planifier et évaluer l'impact d'une organisation, d'un projet ou d'un fonds à impact. Elle repose sur l'idée que tout impact passe par une chaîne de transformations successives.



Pour chaque nouvelle entité candidate, nous leur proposons et discutons avec eux afin de s'accorder sur les indicateurs attendus pendant toute la période d'investissement.

(1) L'indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) Les principaux risques du fonds : risque de perte en capital, risque de durabilité et risque de liquidité et de valorisation lié à l'investissement dans des entreprises à impact. Le détail de l'ensemble des risques est présent dans le règlement du fonds disponible sur le site internet www.sienna-gestion.com.



Le fonds  
au 31/12/2024

**Données extra financières**

- % des ESUS

**En nombre de structures :**

**75%** des structures

**En valeur du portefeuille :**

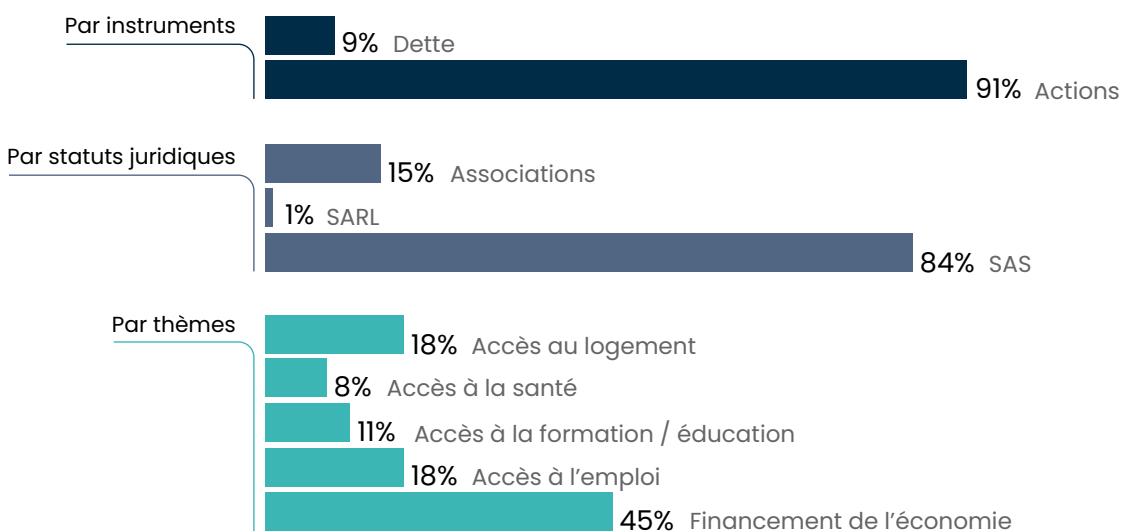
**94%** du portefeuille (*hors poche liquide*)

**Fonds ESUS**

- Encours : **69 743 335.38 €**
- ISIN : **FR001400N9G6**
- Date de création : **15/04/2024**
- Durée minimum de placement recommandée : **supérieure à 5 ans**
- Format Juridique : **FPS**
- Gérant : **Sabine Abdobal et Clémence Amram**
- SFDR **9<sup>(1)</sup>**
- SRI : **6<sup>(2)</sup>**

**Premières lignes du portefeuille<sup>(3)</sup>**

Libellé	Type d'instrument	Thématique	ODD
<b>FRANCE ACTIVE</b>	Action non cotée	Financement de l'économie	
<b>Habitat et Humanisme</b>	Action non cotée / BAO	Accès au logement	
<b>Inco Investissement</b>	Action non cotée	Financement de l'économie	
<b>Resid Social</b>	Obligation non cotée	Accès au logement	

**Répartition de la poche solidaire (hors poche liquide), en poids de l'actif**

(1) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 9 : Produit financier qui présente un objectif d'investissement durable, c'est-à-dire qui investit dans des activités économiques contribuant à un objectif environnemental et/ou social pour autant que ces activités ne causent pas de préjudice important sur d'autres objectifs d'investissement durable.

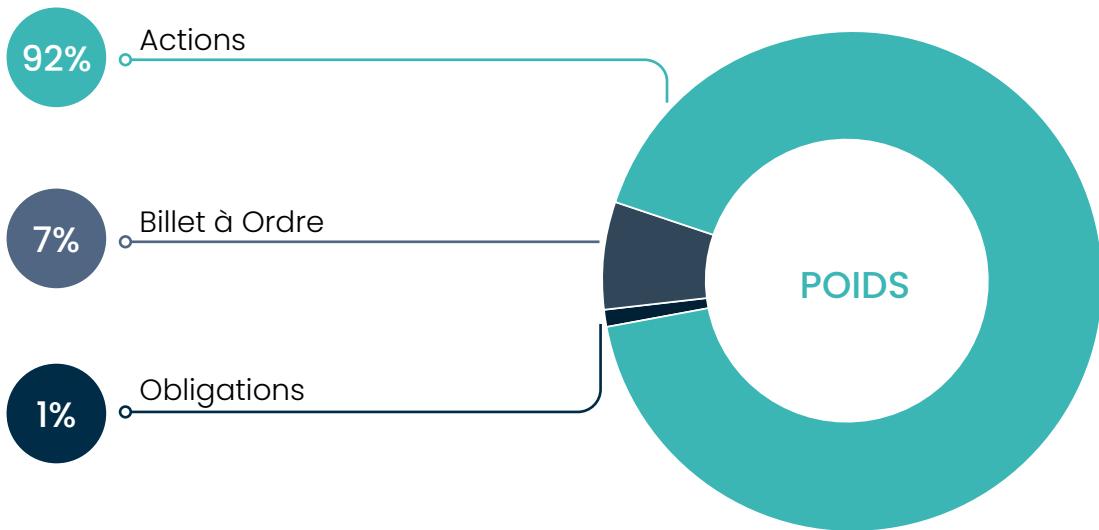
(2) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(3) La référence à certaines valeurs sont données à titre d'illustration. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces titres et ne constitue pas une recommandation d'investissement ou un conseil en investissement.

# Modalités d'intervention et répartition en 2024

au 31/12/2024

## Répartition du portefeuille en fonction des modalités (hors poche liquide)



Notre ambition est de constituer un portefeuille d'instruments financiers complémentaires, chacun conçu pour répondre à des enjeux précis de financement. Cette approche nous permet d'offrir des solutions adaptées à la diversité des situations rencontrées par les entreprises, tout en favorisant une plus grande diversité au sein du fonds.

Un **billet à ordre** est un engagement écrit de rembourser une somme d'argent à une date précise. Cet outil est donc couramment utilisé pour organiser des paiements dans le temps ou pour éviter un paiement immédiat. C'est un titre négociable, ce qui signifie qu'il peut être transféré à d'autres personnes, permettant ainsi à d'autres de réclamer le paiement.

Une **obligation solidaire** permet de financer des projets ayant un fort impact social ou environnemental. Elle fonctionne comme une obligation classique : l'investisseur prête de l'argent à l'émetteur pour une durée déterminée, et en échange, il reçoit des intérêts ainsi que le remboursement du capital à l'échéance.

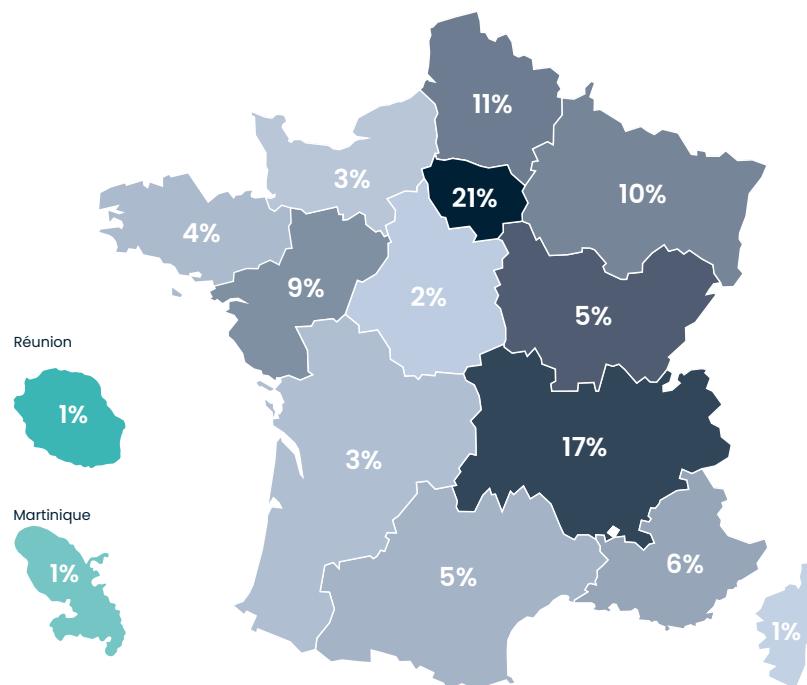
Une **action non-cotée** ne se négocie pas en Bourse. Elle représente une part du capital d'une entreprise. Les transactions de ces actions sont généralement plus complexes, nécessitant souvent des accords privés et parfois l'autorisation des autres actionnaires.

# Cartographie des entreprises soutenues au 31/12/2024

## Synthèse du nombre d'entreprises et montants investis

Le fonds finance 19 entreprises qui soutiennent des projets à impact sociétal pour un montant de 47,2M d'euros, en transparision plus de 2 330 entreprises.

Les structures financées sont réparties sur l'ensemble du territoire français.



## Carte géographique des entités soutenues

Région	Pourcentage
Auvergne-Rhône-Alpes	17%
Bourgogne-Franche-Comté	5%
Bretagne	4%
Centre-Val de Loire	2%
Corse	1%
Grand Est	10%
Hauts-de-France	11%
Ile-de-France	21%
Normandie	3%
Nouvelle-Aquitaine	3%
Occitanie	5%
Pays de la Loire	9%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6%
Martinique	1%
Réunion	1%

Deux structures financées occupent une place particulière au sein du fonds. France Active et Inco<sup>(1)</sup>, dont notre mode de détention est principalement du capital. Leur particularité réside dans le fait qu'elles sont elles-mêmes des financeurs de tout un écosystème d'entreprises et d'associations. En soutenant France Active et Inco, nous soutenons donc indirectement l'ensemble de cet écosystème.

### France Active

France Active finance les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) en facilitant leur accès aux prêts, garanties et fonds propres. Elle accompagne aussi ces acteurs pour favoriser leur développement, l'innovation sociale et la création d'emplois durables.

Avec **35 associations territoriales** présentes sur **l'ensemble du territoire**, ils sont au cœur des enjeux économiques et sociaux.

### Inco

Nous investissons aussi dans Inco, société de capital-risque spécialisée dans l'investissement à impact social et environnemental.

Grâce à des apports en fonds propres et à un accompagnement stratégique sur une période de 5 à 7 ans, ils permettent à des entreprises sociales **en phase de développement ou de décollage** de financer un plan de développement ambitieux.

Leur champ d'intervention s'étend **à l'ensemble du territoire français**.

<sup>(1)</sup> La référence à certaines valeurs sont données à titre d'illustration. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces titres et ne constitue pas une recommandation d'investissement ou un conseil en investissement.



Entreprises  
soutenues



**Habitat et Humanisme** est une association française qui lutte contre le mal-logement en proposant des solutions de logement durable aux personnes en difficulté. Elle accompagne ces bénéficiaires vers l'autonomie en favorisant l'insertion sociale et le lien communautaire.

## Description de l'activité de Habitat et Humanisme

Le mouvement Habitat et Humanisme fête ses 40 ans en 2025. Dès son origine, pour répondre à l'exclusion et l'isolement des personnes en difficulté, Habitat et Humanisme s'est donné pour missions :

- de permettre aux personnes à faibles ressources, précarisées en raison de leur situation sociale, de leur âge, de leur handicap ou de leur santé, d'accéder à une solution d'habitat, adaptée à leur situation et leurs ressources,
- de contribuer à une ville ouverte à tous, en privilégiant les logements situés dans "des quartiers équilibrés",
- de proposer un accompagnement personnalisé ou collectif pour favoriser la recréation de liens et l'insertion sociale.

Aujourd'hui, Habitat et Humanisme compte 58 associations présentes dans 89 départements français, plus de 6000 bénévoles et plus de 2600 salariés qui œuvrent au quotidien en faveur du logement et de l'insertion des personnes en difficulté et pour la recréation des liens sociaux.

Depuis sa création, Habitat et Humanisme a permis à 40 000 familles en difficulté d'accéder à un logement très social, 80% des locataires ayant des revenus en dessous du seuil de pauvreté.

Structure	Type d'actif	Montant investi
<b>HABITAT ET HUMANISME</b>	Capital	5 449 050 €
	Billet à Ordre	500 000 €

## Thématique et ODD concernés

### • Accès au logement



- ODD 11  
Villes et communauté durable

## Impacts<sup>(2)</sup>

- Habitat & Humanisme détient

**11 314** établissements et

**56** établissements et résidences services.

La Foncière Habitat & Humanisme a permis d'accueillir

**5 812** ménages dont

**74%** vivent sous le seuil de pauvreté.



**Alexis Charvéariat,**  
Responsable des Ressources Financières et des Partenariats,  
Fédération Habitat et Humanisme à Caluire

« Les investissements des fonds d'épargne salariale gérés par Sienna IM dans la Foncière d'Habitat et Humanisme permettent de financer l'acquisition-réhabilitation ou la construction neuve de logements très sociaux en faveur des personnes les plus précaires.

Les logements proposés sont loués à des loyers jusqu'à 4 fois inférieurs au prix du marché. Les épargnants de Sienna ont permis notamment de financer la résidence intergénérationnelle Cant'Adour (20 logements) et la pension de la famille La Cordée (15 logements) à Tarbes.

Ce projet mixte est une construction neuve implantée sur une ancienne friche située en centre-ville. Ouvert en 2024, il accueille des personnes isolées caractérisées par une fragilité psycho-sociale freinant l'accès à un logement autonome, des jeunes actifs ou en formation, des familles monoparentales, des séniors isolés et fragilisés, tous à faibles ressources. »

(1) La référence à certaines valeurs sont données à titre d'illustration. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces titres et ne constitue pas une recommandation d'investissement ou un conseil en investissement

(2) L'information fournie correspond à celle disponible à fin 2023.



**Saprena** est une entreprise adaptée. Cette coopérative a pour mission de créer des emplois durables, en priorité pour les personnes en situation de handicap, tout en alliant performance économique et impact social. Elle les accompagne dans leur projet professionnel afin de développer leurs compétences et leur savoir-faire dans le but de les intégrer durablement au sein de l'entreprise.

## Description de l'activité de Saprena

Entreprise à mission, entreprise adaptée et coopérative (SCIC) située en Loire-Atlantique, Saprena agit depuis près de 40 ans pour créer des emplois durables pour des citoyens en situation de handicap invisible, pour celles et ceux que la société et le monde du travail laissent souvent de côté. Ce sont aujourd'hui plus de 500 salariés, dont 67 % en situation de handicap, qui œuvrent chaque jour dans les différents métiers : propreté, espaces verts, logistique et maintenance industrielle, restauration collective, ou encore conditionnement de produits d'hygiène.

Saprena, un autre modèle d'entreprise : un modèle inclusif, coopératif, profondément humain, qui conjugue performance économique et utilité sociale.

En devenant entreprise à mission fin 2024, Saprena incarne un nouveau modèle d'entreprise contributive, prouvant qu'un autre mode de création de richesses est possible. En repensant son modèle d'affaires, Saprena engage des changements structurels pour rendre l'activité de l'entreprise compatible avec les impératifs écologiques et sociaux à travers 3 piliers d'engagement : la création d'emplois inclusifs et durables, la santé et l'épanouissement des salariés au cœur des activités, et le développement d'activités ayant un impact positif sur l'environnement. Saprena est une entreprise performante, ayant réussi à se relever d'un contre-coup COVID grâce à l'engagement des salariés et de ses partenaires, passant d'un déficit conjoncturel à une croissance à deux chiffres en trois ans, illustrant la coopération et l'énergie commune dans l'entreprise.

### Montant investi et formes de soutien

Structure	Type d'actif	Montant investi
Saprena	Billet à Ordre	500 000 €

### Thématique et ODD concernés

- Accès à l'emploi



- ODD 8  
Travail décent et croissance économique

### Impacts

- Saprena emploie

**500** personnes dont 68% sont en situation de handicap



**Alexandra Douillard Mailhe,**  
Directrice générale de SAPRENA

« Pour continuer à innover et à démontrer que notre modèle est performant, nous avons besoin de partenaires engagés à nos côtés. Depuis 2018, le soutien de Sienna a été un levier stratégique dans notre transformation.

Ce financement nous a permis d'accélérer notre modernisation ces dernières années, en particulier sur la digitalisation de nos outils RH et métiers, une avancée essentielle pour améliorer nos process internes, répondre aux exigences qualité de nos clients et améliorer la productivité des équipes.

En 2024, nous avons pu concrétiser plusieurs projets structurants grâce à cet accompagnement :

- **Digitalisation des activités propreté et espaces verts** : mise en place de deux ERP métiers pour piloter les contrats, assurer la traçabilité des interventions, suivre la qualité, et renforcer la relation client.
- **Nouvelles solutions digitales de paie et gestion des temps** : le déploiement d'un logiciel de paie et de badgeage a simplifié le quotidien de nos encadrants, fiabilisé le suivi du temps de travail, et sécurisé nos processus de paie.
- **Modernisation de la logistique** : nous développons notre propre WMS (Warehouse Management System) pour automatiser la gestion des stocks et améliorer la traçabilité sur tous nos points de livraison, avec un accès en temps réel aux flux entrants et sortants. Une avancée essentielle pour renforcer notre performance et notre compétitivité.
- **Gestion des flux logistiques vêtements de travail** : dans le cadre d'un groupement d'entreprises adaptées (GMEA) pour Airbus Atlantic, nous avons déployé une solution innovante de suivi des flux de distribution et de lavage de plus de 800 000 vêtements de travail dans 5 régions en France. Ce déploiement national avec un réseau d'ESAT et d'entreprises adaptées renforce notre compétitivité, tout en créant de l'emploi inclusif en local dans différentes structures. »

(1) La référence à certaines valeurs sont données à titre d'illustration. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces titres et ne constitue pas une recommandation d'investissement ou un conseil en investissement



**Crésus** est une association qui accompagne des personnes en situation de difficulté financière et de surendettement. Elle propose des formations

dans le traitement préventif des situations de surendettement des particuliers et des petites entreprises.

## Description de l'activité et de la structure

Crésus est une fédération nationale qui regroupe 27 associations locales et plus de 500 bénévoles issus du secteur bancaire, juridique et social. Crée en Alsace, la structure a pour mission : l'accompagnement des personnes en difficulté financière, la prévention du surendettement, la médiation avec les créanciers, la formation à l'éducation budgétaire.

Jean-Louis Kiehl a fondé l'association dans les années 1990, après avoir démarré SOS Surendettement, qui est devenue Crésus. Ancien représentant de Mercedes en Afrique, il est diplômé en droit du contentieux et a été délégué du Médiateur de la République.

Véritable pionnier de la lutte contre le surendettement, il a œuvré à la reconnaissance de l'accompagnement social dans les procédures financières et à la création d'outils innovants comme le jeu Dilemme et Budget Grande Vitesse.

### Montant investi et formes de soutien

Structure	Type d'actif	Montant investi
<b>CRESUS</b>	Billet à Ordre	125 000 €

### Thématique et ODD concernés

- Accès à la formation ou à l'éducation



- ODD 4  
Éducation de qualité

### Impacts

- Depuis sa création

**650 000** personnes accompagnées et 600 000 personnes formées

**36 500** dossiers de surendettement de ménages évités



**Jean-Louis Kiehl ,**  
Président de la Fédération française des associations Crésus

« En 2024, le financement de Sienna a permis l'extension des ateliers Dilemme à de nouveaux publics vulnérables (exilés, étudiants, militaires, foyers monoparentaux, personnes en situation de handicap etc.), l'augmentation du nombre de bénéficiaires (149 103 participants aux ateliers Dilemme dont 111 630 jeunes et 14 640 entrepreneurs accompagnés), le développement de la webapp Budget Grande Vitesse (14 376 utilisateurs connectés) qui prolonge les ateliers via un QR code remis en fin de session, le projet tremplin pour l'emploi, lancé en Pas-de-Calais qui lie éducation financière et accompagnement vers l'emploi. »

(1) La référence à certaines valeurs sont données à titre d'illustration. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces titres et ne constitue pas une recommandation d'investissement ou un conseil en investissement

Au 31/12/2024

Libellé titres	Statut juridique	Agrement ESUS	Instrument	ODD	Résultats et Impacts 2024
<b>LOGEMENT</b>					
<b>HABITAT &amp; HUMANISME</b>	Association / Foncière		Dette / Equity	> 11.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis	> 5812 ménages logés par la Foncière H&H, 74% des bénéficiaires vivent sous le seuil de pauvreté
<b>RESIDSOCIAL</b>	SAS		Dette		> 1200 personnes hébergées
<b>SANTÉ</b>					
<b>AEIM</b>	Association	Non	Dette		> 3200 personnes accompagnées
<b>CENTRE HÉLÈNE BOREL</b>	Association		Dette		> 544 personnes accompagnées dans les établissements
<b>KIPLIN</b>	SAS		Dette	> 3.4: D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prémature due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	> 538 945 personnes inscrites depuis la création de Kiplin dont 158 236 nouveaux en 2024 > 55% des utilisateurs déclarent que Kiplin les a aidés à changer leurs habitudes de vie soit 275 000 personnes) > 46% des 500 000 utilisateurs en 2024 sont des personnes vulnérables (situation de sédentarité ou d'inactivité physique / surpoids ou obésité / à risque ou souffrant de TMS / maladie chronique / patients)
<b>IPSO SANTÉ</b>	SAS	Non	Dette	> 3.8: Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	> 190 000 prises en charges de patients dont 60 000 patients suivis activement par les cabinets. 25% des patients sont en situation de précarité (score PRECAR)
<b>FORMATION / ÉDUCATION</b>					
<b>CRÉSUS</b>	Association	Non	Dette	> 4.5: D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle	> 23 664 ménages surendettés accompagnés en 2024
<b>GOSB</b>	Association		Dette		> 226 enfants accueillis dans les établissements (crèches, centre multi accueil, institut Médico-Pédagogique) dont 60 en situation de handicap

Libellé titres	Statut juridique	Agrement ESUS	Instrument	ODD	Résultats et Impacts 2024
<b>EMPLOI</b>					
<b>ARAH</b>	Association	Non	Dette		> 128 personnes en situation de handicap accueillies (établissement médico social, service d'accompagnement à la vie sociale, service d'accompagnement médico social) dont 76 qui bénéficient d'un emploi
<b>AGERIS 82</b>	Association	Non	Dette		> 65 personnes accompagnées dont 50 travailleurs en situation de handicap
<b>ESTILLE</b>	SAS		Dette	> 8.5 : D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	> 529 salariés en parcours inclusifs (66% du total des salariés)
<b>LOG INS ARES</b>	SAS	Non	Dette		> 299 personnes accompagnées, toutes en situation de handicap > 50% des personnes ayant quitté l'entreprise (45 personnes) ont rejoint une forme d'emploi durable
<b>SAPRENA</b>	SA		Dette		> 300 personnes en situation de handicap employées (soit 60% de l'effectif total)
<b>VIPP</b>	SAS		Dette		> 46 collaborateurs (60% du total) sont des personnes en situation de handicap
<b>FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE</b>					
<b>AIDADOMI</b>	SARL		Dette		> 230 personnes aidées par la téléassistance > 360 personnes handicapées accompagnées > 1705 seniors accompagnés
<b>FRANCE ACTIVE INVESTISSEMENT</b>	SAS		Equity	> 8.5 : D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	> 604 entreprises soutenues > 100% des créateurs d'entreprises étaient demandeurs d'emplois dont 37% en situation de grande précarité (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, etc...) > 21 006 emplois créés/consolidés
<b>INCO</b>	SAS		Equity		> 116 entreprises soutenues > 21 700 personnes formées dans l'année > 5 900 personnes en parcours d'insertion ou en entreprise adaptée > 1,2M de personnes accompagnées dans leur parcours de santé > 86 000 personnes (en situation de précarité) hébergées
<b>INITIATIVES POUR UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE</b>	SA		Equity		> 71 entreprises soutenues > 746 emplois soutenus
<b>SOLID R</b>	SAS		Dette	> 11.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis	> 195 personnes en situation de précarité accompagnées



## Glossaire

### Présentation SIM

**Sienna Investment Managers** est un gérant d'actifs pan-européen et multi-expertise. À fin juin 2025, le groupe gère plus de 40 milliards d'euros d'encours, dont plus de 90 % (sur le périmètre éligible SFDR) sont classés articles 8 ou 9. Combinant actifs cotés et privés, Sienna IM développe pour ses clients des solutions personnalisées et innovantes, pour donner du sens à leurs investissements.

Son **expertise dédiée aux actifs cotés et hybrides<sup>(1)</sup>** compte près de 30 milliards d'euros sous gestion. Pionniers de la finance responsable en France, nous déployons des stratégies actions, obligations, monétaires, multi-actifs et hybrides. Avec plus de 70 collaborateurs, nous intervenons principalement auprès d'investisseurs institutionnels de premier plan et de clients privés, en épargne salariale, épargne retraite et assurance-vie.

(1) Logée au sein de Sienna Gestion, agréée par l'AMF depuis 1997, en tant que gestionnaire d'OPCVM et en tant que gestionnaire de FIA sous le numéro GP97020, membre du groupe Sienna IM.

## Équipe de gestion



**Sabine ADOBAL**  
Gérante



**Clémence AMRAM**  
Analyste – Chargée de gestion

## Équipe Finance Responsable



**Jean-Marie PÉAN**  
Directeur Finance Responsable



**Astrid LIEDES**  
Analyste Finance Responsable



**Igor IGNATIEFF**  
Analyste Climat

## Contacts



[sales-france@sienna-im.com](mailto:sales-france@sienna-im.com)



01 53 76 99 99



Accédez au site web



Accédez à notre LinkedIn



SIENNA GESTION

Membre du groupe Sienna Investment Managers | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € | RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 | Code APE : 6430Z  
Siège social : 21 boulevard Haussmann 75009 Paris | [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com)